



C.T.P.L. du 21  
février 2002...

...on connaît la  
chanson.



**Restrictions budgétaires :**  
En Indre et Loire  
Crédits = - 2%  
2 suppressions d'emplois (+ 2B - 4C)  
...

Ce C.T.P. dont le point principal était l'examen du budget de 2002, s'est déroulé dans un contexte connu de restrictions budgétaires.

Après l'audition d'une motion, dont le texte suit, le TPG a présenté le contexte général de la préparation du budget local.

### **Déclaration liminaire des représentants C.G.T. du personnel.**

Le 10 octobre 2001, la D.G.C.P. a présenté son projet de budget 2002. Celui-ci a été amputé d'environ 1% par la loi de Finances 2002.

Depuis le Ministre a procédé à une diminution unilatérale des moyens de fonctionnement du Trésor Public de plus de 6 millions d'euros.

55% de la réduction budgétaire affectant le ministère sont imputés à la D.G.C.P.

Nous dénonçons l'insuffisance des moyens budgétaires qui ne permettent, ni l'amélioration des conditions de travail des agents, ni un déroulement de carrière satisfaisant (par exemple en 2002, il n'y aura pas de promotion d'AR en ARP2).

Les coupes sombres effectuées remettent en cause l'existence même de certaines missions régaliennes de l'Etat alors que parallèlement se développe un discours politique sur la nécessité de réaffirmer la présence de l'Etat.

Cette politique se traduit au niveau départemental par :

- une nouvelle diminution des crédits budgétaires (+ de 2% à éléments comparables).

Par ailleurs, nous savons déjà que les crédits affectés aux dépenses nouvellement déconcentrées ne seront pas à hauteur des charges constatées sur ces postes les années précédentes.

- une suppression de 4 emplois de catégorie C (2 suppressions et 2 transformations d'emploi en B).

De plus, alors que nous avons toujours demandé les créations d'emplois liés à la mise en place de l'ARTT, la Direction nous annonce des suppressions d'emplois : c'est absolument inacceptable !

Encore une fois, ce sont les personnels qui supporteront chaque jour le poids de décisions unilatérales qui mettent en péril le service public.

Face à ce constat, nous nous sommes interrogés sur l'opportunité de participer aux réunions des organismes paritaires qui s'affichent de plus en plus comme des simulacres de concertation.

Respectueux du mandat dont nous avons été investis par nos collègues, nous avons pris la décision de siéger afin de faire entendre la voix des personnels du Trésor.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale - 94, bd Béranger - 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

### **Présentation du TPG :**

Contexte général difficile car il a été nécessaire de financer au cours de la discussion budgétaire cet automne des mesures nouvelles pour d'autres catégories de fonctionnaires. Le budget des S.E.T. est plus tendu que les années précédentes. Quelques reports de crédits seront possible sur 2001, mais il existe un risque de recadrage budgétaire après les élections. Le budget présenté localement est un budget de prudence. La difficulté et la nouveauté de l'année 2002 seront le pilotage des dépenses de frais de poursuite.

### **Présentation du budget :**

Le périmètre budgétaire local est modifié notamment par la prise en charge par le budget de l'état des nouveaux contrats de femmes de ménage, et la décentralisation des dépenses, jusque là prises en charge directement par la C.P. :

- les frais de déplacement d'initiative centrale,
- les frais de déplacement des huissiers,
- les frais d'huissiers.

Le budget de la T.G. et des postes comptables connaissent une réfaction de 1,7% par rapport à la dotation initiale de 2001.

Les frais d'affranchissement du DI sont également déconcentrés avec maintien de leur niveau budgétaire.

### **Observations des représentants CGT :**

- Que deviennent les crédits précédemment alloués aux postes supprimés ? On ne constate pas de transfert au moins en ce qui concerne les « consommables » sur les postes regroupants.

*Réponse de la Direction : Il pourra y avoir un réajustement en fin d'année, lorsque l'impact de la fusion sera plus lisible.*

- En ce qui concerne les frais d'huissiers, on déplore qu'une fois de plus la Direction prenne une décision contraignante qui modifie nos pratiques professionnelles sans avancer de mesures de substitution.

*Réponse de la Direction : Le groupe de travail réuni sur ce sujet réfléchira à cette question. La décision de la CP en la matière part du constat que les poursuites ont un rendement faible au niveau national. Il n'existe pas d'étude précise entre le taux de recouvrement et les frais de poursuites engagés.*

*Les actes pour certains produits coûtent plus chers qu'ils ne rapportent. Il faut chercher l'amélioration du recouvrement dans des méthodes autres que les saisies ; amélioration du recouvrement en amont.*

La CGT demande à ce que le CTPL soit informé des travaux du groupe de réflexion.

**La CGT et F.O. votent contre le projet de budget départemental.**

e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

### **3 autres points étaient soumis à l'avis du CTPL :**

#### **- A.R.T.T. – Pont naturel. :**

Le T.P.G. rappelle sa définition du pont naturel et retient comme pont naturel « officiel » **la date du 16 août 2002.**

Une seconde date est envisagée comme pont « officieux », qui ne pourrait concerner que les postes ou la demande de fermeture serait unanime. Il ne s'agirait plus d'un pont naturel, mais d'une fermeture autorisée du poste. La date venant naturellement à l'esprit est le 10 mai 2002.

**la CGT et F.O. votent pour la proposition de la Direction.**

#### **- Implantation/désimplantation d'emplois suite à la suppression de l'activité Fonds Particuliers :**

Le solde de l'opération se traduit par l'implantation de :



- 2 emplois de cat. B sur l'équipe de remplacement,
- 2 emplois de cat. B à Tours Municipale
- 2 emplois de cat. C à la CNP.
- 1 emploi de cat. B à la liaison-rem.

et la suppression de 9 emplois au service Epargne, soit la suppression effective de 2 emplois au niveau départemental.

**La CGT vote contre cette proposition qui ne respecte pas au niveau local les engagements pris par la CP de redéployer la totalité des emplois feu l'Epargne.**

**F.O. vote contre cette proposition.**

#### **- Modification des horaires de la TG :**

La fermeture au public est proposée de 12h30 à 13h30 à compter du 1<sup>er</sup> mars 2002.

**La CGT vote contre cette proposition, fidèle à sa position de respect du public. F.O. s'abstient.**



#### ***D'autres points étaient à l'ordre du jour pour information :***

- compte-rendu d'exécution du budget 2001.
- Présentation du dispositif d'adaptation à l'emploi pour les agents B et C.
- Bilan de l'utilisation de l'équipe de remplacement et des crédits d'auxiliaire.

La CGT demande plus de lisibilité et de concertation dans les critères d'affectation de ces équipes de renfort. Nous regrettons que ces renforts interviennent de plus en plus sur des vacances d'emploi structurelles.

e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

## Questions diverses :

### A – Travaux immobiliers.



... « *si tout va bien* »...

1. Réinstallation de la TG: début des travaux janvier 2003 (appel d'offres), achèvement fin 2004.
2. Réinstallation Tours 2<sup>ème</sup> D. : début des travaux fin novembre 2002, achèvement fin avril 2003.
3. Paierie départementale : Réinstallation en vue dans les anciens locaux de la N.R. (rue de préfecture).
4. Climatisation du DI : début des travaux juin 2002, achèvement septembre 2002, l'été sera chaud !

### B – Permanences « Trésor » dans les communes dont les postes viennent d'être supprimés ( Manthelan / Nouatre / Grand-Pressigny) :

Selon la direction une permanence serait organisée une fois par semaine. Des précisions devraient nous être rapidement transmises.

### C – Suivi de l'ARTT :

La Direction nous confirme qu'un questionnaire général, à l'initiative de la CP, est en cours de réalisation et de diffusion. Un CTPL se réunira pour revoir, si nécessaire, les protocoles d'ARTT avant le 31 mars, comme cela était prévu.

### D – Standard de la TG : ...faire mieux ne sera pas difficile !



La Direction nous confirme qu'un nouveau dispositif réduira de 9 à 5 les choix possibles de l'appelant ; la formulation sera revue pour plus de clarté et de simplicité...OUF !



e.mail : [tresor.cgt37@wanadoo.fr](mailto:tresor.cgt37@wanadoo.fr)

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX  
Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41